



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CDTA49

LE 19 septembre 2025 à 20H

Salle des fêtes-49640 Daumeray

<u>Les élus présents</u>	<u>Beaupréau</u> Alexandre Ferand président excusé Templeraud Sandrine	<u>Mazé</u> Pantais Emilie présidente	<u>Murs Éigné</u> Pelletier Michael Président Floch Françoise
<u>Les Archers Florentais</u> Bellicaud Jean Claude président	<u>Cholet TAC</u> Garnier Alexis président excusé Airaud Stéphane Corbez Fabrice	<u>Angers</u> Ben Amar Éric président excusé Gergaud Michael excusé Cvejic Alexandre excusé	<u>Chemillé</u> Gourdon Eric président excusé Olejarz Sébastien
<u>Candé</u> Glémet Eric président CerisierEmilie excusée	<u>Écouflant</u> Bonnaud Mickael Président excusé	<u>Daumeray</u> Dupuis Jean Paul président Dupuis Virginie excusée	<u>Saumur</u> Martin Patrick président Lesueur Sylvie excusée Bataille Laurent
<u>St Macaire</u> Andrezet Baptiste excusé Ollivier Gilles président excusé	<u>Montreuil Juigné</u> Lefaux Michael Président	<u>Le Fuilet</u> Travert Nathalie Présidente	

La présidente du Comité Régional est excusée mais est représentée par Sandrine Templeraud.

En l'absence de la présidente du CDTA, c'est le vice-président Jean-Claude Bellicaud qui ouvre la séance. Il demande une minute de silence en mémoire de Michel Belmonte, décédé le 25/08/25, membre du CDTA49 et représentant arbitre.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer.

I – RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Virginie devait être présente à l'Assemblée Générale, mais retenue pour raison professionnelle, n'a pu nous communiquer son bilan. Elle le transmettra plus tard.

II-RAPPORT MORAL DE LA SECRETAIRE

Françoise, élue depuis peu, constate que presque tous les clubs sont représentés au sein du CDTA et que ce serait bien qu'il y ait tous les clubs du Département. Le CDTA49 retrouve une dynamique. Jean-Paul fait un rappel des différentes actions que mène le CDTA, en organisant notamment des Championnats Départementaux, le double mixte version FFTA, le Challenge Chairmartin...entre autre. Le CDTA a mis aussi en place des commissions : sportive, communication, matériel...avec plein d'idées et de projets à venir...

III-BILAN SPORTIF

- Le CDTA49 a organisé un stage réglage de matériel. Revoir cette année qui pourra l'organiser en l'absence de Patrice et Michel Revoir aussi le règlement du Championnat Départemental : duels ou non, date fixe dans le calendrier (à voir avec la Région). Ce point sera remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.
- Bilan sportif globalement bon cette année dans différentes disciplines avec plusieurs podiums : cf pièce jointe
- Point sur les licences :
 - Saison 2025 : 931 licences (858 en 2024 et 821 en 2023). On enregistre une hausse des licences, notamment des licences compétitions, les licences jeunes restent stables).
 - Saison 2025 : 621 licences hommes (590 en 2024) et 310 licences femmes (268 en 2024). Les femmes représentent environ 1/3 des licences et les hommes 2/3, soit un peu au-dessus de la moyenne nationale.
 - Actuellement 453 prises de licences pour la saison en cours.
- Remise en activité du club du May s/Evre : président Christophe Robet

IV-BILAN FINANCIER

La trésorière adjointe, Nathalie, présente les comptes en l'absence de Baptiste. Cette année le CDTA49 présente un bilan négatif de -686,87€ pour l'exercice allant du 1^{er} septembre au 31 août 2025. Néanmoins, il y a de l'argent sur le compte épargne. Cf pièce jointe.

Elle présente aussi le rapport d'Emilie Cerisier (Candé), vérificatrice aux comptes, absente ce jour. Emilie certifie avoir procédé à des vérifications et n'avoir constaté aucune irrégularité. Elle remercie Baptiste pour cette tenue des comptes irréprochable. Ce bilan est adopté à l'unanimité des présents. Le CDTA doit demander à Emilie si elle veut bien se représenter comme vérificatrice aux comptes pour la prochaine saison. A suivre....

V-BUDGET PREVISIONNEL

Nathalie présente le budget prévisionnel pour l'exercice du 01/09/2025 au 30/08/2025. Cf pièce jointe.

Plusieurs projets sont reconduits (Aides aux clubs organisant le Chairmartin, enveloppe exceptionnelle pour réduire la part du CDTA dans le coût de la licence...)

Ce bilan est adopté à l'unanimité des présents.

VI-ELECTION VERIFICATEUR AUX COMPTES

Cf point IV

VII-PARTICIPATIONS DU CDTA49 AUPRES DES CLUBS

Plusieurs projets ont été évoqués lors de la précédente réunion :

- Achat d'un logiciel Visual Eyes pour se filmer en différé afin de pouvoir analyser la vidéo. Virginie devait se renseigner sur le coût. Point à revoir lors de la prochaine réunion.

- Revoir le fonctionnement du CDE : Peut-être faire intervenir un DE pour 2-3h dans les clubs demandeurs ?? Le CDTA pourrait prendre en charge tout ou partie de l'intervention ?? Point à revoir lors de la prochaine réunion.

VIII-RECOMPENSES DES ARCHERS MEDAILLES AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

Le CDTA49 récompensait les archers qui participaient aux Championnats de France puisque les finances le permettaient. Proposition de revoir cette attribution en fonction des participants et/ou des médaillés de la saison précédente. Il faudra faire une liste des participations et des médaillés afin de savoir combien d'archers sont concernés. Point à remettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

IX- QUESTIONS DIVERSES ADRESSEES A LA PRESIDENTE AVANT LE 05/09/2025

Pas de question

X- QUESTIONS DIVERSES LORS DE L'ASSEMBLEE NON SOUMISES A DELIBERATION

- Daumeray souhaite organiser un Championnat de France Handisport en salle en 2027 (18 cibles)
- Point sur Trapta : Actuellement, il manque une alimentation pour un boîtier. Fabrice a testé l'ensemble sur le terrain mais il y a des coupures de temps en temps obligeant le redémarrage et l'initialisation des tablettes. Il avait été décidé l'achat d'un PC portable et d'un écran dédiés uniquement à Trapta que les clubs se partageraient, mais il faut que sur le PC soient installés Trapta et Résult'Arc, au moyen d'une clé USB : pas très pratique !!
Proposition d'utiliser un routeur WIFI à la place d'un PC portable, ce qui supprimerait les problèmes de fils, câbles et connexions. Proposition votée et acceptée à l'unanimité. Fabrice se charge de l'achat du routeur. Sébastien du club de Chemillé se propose de faire une feuille d'inventaire où les clubs (donneur-receveur) s'engageront à vérifier que tout le matériel donné/reçu soit complet et en état de fonctionnement. Pour cette saison c'est le club de Candé qui va utiliser Trapta pour le donner ensuite au club de Chemillé.
- Lors de la précédente réunion, il avait été proposé la vente de la ciblerie du CDTA au club de Beaupreau qui la stocke actuellement. A ce jour, pas connaissance de la réponse de Beaupreau. A suivre...
- Le club de Candé utilise la ciblerie campagne du CDTA pour organiser son concours de septembre. Les 24 mousses sont abimées et seraient à changer. Revoir dans les archives pour savoir si le CDTA est toujours propriétaire de ce matériel ou s'il a été vendu à Candé ou un autre club....A revoir....
- L'adresse Facebook du CDTA ne fonctionne pas. C'était Christian qui s'en occupait... A revoir...
- Françoise demande s'il est possible de lui créer une adresse mail pour le secrétariat du CDTA ainsi que les accès à la FFTA. A suivre....
- Emilie Cerisier du club de Candé va recevoir la médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports, afin d'honorer son investissement dans le tir à l'arc. Jean-Paul s'en occupe et rappelle à tous les clubs qu'il y a des bénévoles qui œuvrent et que ce serait bien de les honorer...Pensez aussi aux jeunes et aux femmes...
- Prochaine réunion du CDTA49 à Angers le 21/11/2025 à 20h.

Fin de l'Assemblée Générale à 22h17, suivie du pot de l'amitié

Rédigé par Françoise Floch le 21/09/2025

Présidente CDTA49
Virginie Dupuis

Secrétaire CDTA49
Françoise Floch


